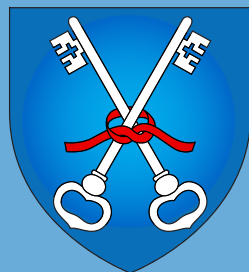




LES ÉCHOS DE
DOURGNE
JANVIER 2021





AGENDA.....P7

ASSOCIATIONS.....P8-17

Sipom.....P18

PROGRAMME ROMARIN.....P19



Directrice de la publication : Dominique COUGNAUD

Ont participé à la rédaction : les membres de la commission communication, les associations, les partenaires.

Crédits photos : les associations, les membres du conseil municipal

Imprimé en 700 exemplaires plus version en .PDF pour diffusion sur le site de la mairie

Remerciements chaleureux aux distributeurs bénévoles et aux rédacteurs

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute erreur ou omission involontaire pouvant figurer à l'intérieur de ce bulletin.

Impression : Evoluprint - Imprim'vert - PEFC

Ne pas jeter sur la voie publique



On pensait que le virus ne nous verrait pas, mais il est venu, s'est arrêté dans beaucoup de familles et aux Arcades.

La Covid 19 est toujours là et nous devons continuer les gestes barrières tant qu'ils seront nécessaires.

J'espère que les fêtes de fin d'année tant attendues par les petits et les familles vous ont permis de vous retrouver, pour partager des moments de convivialité, tout en restant vigilants.

Et de 2020 que retenons-nous ?

Que les travaux de l'Avenue du Maquis sont achevés ;
Qu' il y a eu un changement de municipalité avec un démarrage très chaotique : élection en mars, confinement, installation des nouveaux élus fin mai en mairie, mi-juillet à l'intercommunalité, congés annuels des différentes administrations, re-confinement ;
Et nouveaux termes pour travailler : autorisation de se déplacer, télé-travail, présentiel, audio-conférence, visio-conférence, masque, gel, test de dépistage...

Notre efficacité a certainement été impactée par tous ces processus et nous rattraperons le temps perdu dès que les signaux passeront au vert.

Mais voilà 2021 qui pointe le bout de son nez. Que va nous apporter cette nouvelle année ?

Nous ne le savons pas, mais nous vous présentons, le conseil municipal et moi-même, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur et d'ores et déjà, prenons rendez-vous, le dimanche 24 janvier, à 11h30, à la Maison des Associations, pour se souhaiter la Bonne Année en présentiel, si nous en avons l'autorisation. En attendant, les jours rallongent, le printemps sera la prochaine saison et l'optimisme est de rigueur.

DOMINIQUE COUGNAUD

INFOS MUNICIPALES



RÉUNIONS DE QUARTIER :

Les 6 réunions se sont tenues de juin à octobre. Les habitants nous font remonter les mêmes réflexions généralistes :

- Sécurité : vitesse, signalisation, miroirs à poser, passage piéton.
- Propreté : mégots, déjections canines, fleurissement..
- Incivilités : nuisances sonores, parking, vandalisme...

Suivies par les réflexions spécifiques aux quartiers :

- Devenir de l'IMPRO et de son parc
- La Boal : Poubelles et jardin
- Les bus scolaires et leur trajet
- Les Piscines : stationnement
- Le Baylou : sécuriser le passage véhicules
- La Capelette : brassage véhicules
- Entretien des chemins
- Toilettes publiques

Nous avons pris bonne note des différents problèmes et travaillerons à les résoudre au maximum tout en sachant que cela prendra un temps certain.

PRÉVISIONS POUR 2021 :



ÉCOLE Georges Mazars : La scolarisation obligatoire des enfants à partir de 3 ans nous a amenés à augmenter le nombre de couchettes ainsi que la partie sanitaire.

L'estimation des travaux est de 84 087€ HT Ils devraient démarrer au printemps et être opérationnels pour la rentrée de Septembre 2021.

MAIRIE : un dossier de demande de subvention a été transmis dans le cadre de la mise en place d'une pompe à chaleur en remplacement du chauffage fioul actuel (énergie fossile). Cette modification entraînerait une économie non négligeable (+ de 50%) par rapport au fioul ainsi qu'une réduction des émissions de GES. Le 1^{er} devis s'élève à 36 000€ HT.



SÉCURITÉ : suite à la rencontre avec le référent sûreté 81 de la Gendarmerie, un dossier de demande de subvention a également été transmis pour l'installation de 6 caméras de vidéo-protection.

CIMETIÈRE : afin de répondre à l'extension de notre cimetière qui arrive à saturation, la commune réalisera l'achat des parcelles attenantes au parking du cimetière pour une superficie totale de 12160 m².

IMMEUBLE « Finances Publiques » Avenue G^{al} Leclerc : Nous avons décidé de déclasser et de vendre cet immeuble pour 2 raisons : la 1^{ère} étant que sa réhabilitation demanderait un investissement important sans en connaître réellement le devenir et la 2^{ème} étant que la somme de sa cession nous permettrait d'avancer sur le projet de l'ancien bâtiment de l'IMPRO (sa démolition n'étant pas subventionnable).

DÉCHETS VERTS : à compter du 1^{er} mars 2021 l'accès à notre déchèterie sera réglementé de la façon suivante : tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis après-midi du mois, un agent de la mairie sur site accueillera exclusivement les particuliers de notre commune pour vider les déchets verts. Pour ce faire, vous aurez à prendre rendez-vous au secrétariat qui vous communiquera votre heure de passage. Si pendant la période haute, les 2 après-midi mensuels n'étaient pas suffisants, il sera rajouté des dates d'ouverture complémentaires.

L'accès direct avec demande de clé à l'accueil ne sera plus possible que ce soit pour les particuliers ou les entreprises. Cette réglementation est nécessaire pour nous permettre de garder cette déchèterie sur notre commune. Sans contrôle strict et entretien régulier de notre part, nous risquons une fermeture administrative qui pénaliserait tout le monde. C'est également pour cela que nous mettons en place une petite contribution pour la benne : une location à la journée de 20€ pour dépôt le matin et enlèvement en fin de journée par l'agent et évacuation des végétaux à notre déchèterie. (Il est évident que si notre déchèterie venait à fermer, ce service ne pourrait plus être réalisable). Cette contribution nous permettra de faire venir régulièrement le broyeur du SIPOM, dont l'utilisation est payante, afin de réduire le tas de nos déchets verts et de mieux agencer notre déchèterie.

VIE ÉCONOMIQUE

La municipalité réitère son soutien aux commerçants, artisans et entreprises qui, encore une fois, ont dû s'adapter aux mesures gouvernementales allant parfois jusqu'à une fermeture administrative. Merci à eux pour avoir réussi à faire travailler leurs employés et à faire vivre notre village malgré les circonstances. Par ailleurs, nous sommes heureux d'accueillir sur notre commune Méline Enault (N.I.N.A.) qui a installé son atelier au 9 Place des Promenades, dans lequel elle vend ses œuvres et où elle travaille également dessins et peintures. D'autre part, nous allons également voir arriver sur notre commune l'entreprise T.I.S. spécialisée dans la tuyauterie industrielle et soudure, anciennement installée sur la commune de Viviers-Les-Montagnes, dont le gérant est Monsieur Christopher Guillon. **Bienvenue aussi à ceux qui sont en cours d'installation.**



SITE INTERNET DOURGNE

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer une idée ou signaler un incident en cliquant sur la rubrique «À vous la parole !»

Vous pouvez également vous abonner au site pour recevoir par mail la parution des nouvelles actualités (événements, comptes rendus du conseil municipal, bulletins municipaux, etc ...)



PROJET ÉOLIEN

Le projet éolien de la Vialette a été déposé au mois de novembre de l'année 2019 et est depuis en instruction auprès de la préfecture. Plus précisément, le projet est au stade d'examen du dossier par les différents services de la DDT, de la DREAL, ainsi que par le Parc naturel régional du Haut Languedoc.

Les prochaines étapes de l'instruction, une fois la phase d'examen terminée, sont les suivantes : organisation d'une enquête publique afin de recueillir l'avis du public sur le projet, consultation de la Commission Départementale Nature, Paysages et Sites (CDNPS) présidée par le préfet afin d'émettre un avis sur le projet, puis la réception de l'arrêté préfectoral délivré par le préfet.

INFOS DIVERSES

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

Une campagne d'élagage aura lieu au printemps sur les arbres concernant le domaine public.

Certains habitants ont des arbres qui surplombent le domaine public et qui nécessiteraient également d'être élagués pour des raisons de sécurité. Si vous étiez intéressé de profiter de la présence des élagueurs pour les faire intervenir chez vous, vous pourrez contacter la mairie en mars : nous vous communiquerons les coordonnées de l'entreprise qui aura été choisie pour que vous puissiez vous mettre en relation directement.

CIVISME

Nouveaux arrivants, rappelez-vous que l'inscription sur les listes électorales est une démarche personnelle qui doit être effectuée auprès des services de la mairie, au plus tard 6 semaines avant la date d'une élection. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.



L'inscription est automatique pour tous les jeunes de la commune lorsqu'ils atteignent la majorité



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Depuis janvier 2017, le bureau de poste de Dourgne accueille une Maison de Services au Public. La Poste, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA sont réunies désormais au sein d'un même lieu du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 9h00 à 12h00 le samedi.

Outre la possibilité d'accéder à l'ensemble des services de la Poste et de la Banque Postale, les habitants peuvent bénéficier d'un îlot numérique aménagé et documenté, dédié à la consultation des services des partenaires. Ils sont informés sur les offres et services rendus, accompagnés, orientés et aidés par le personnel du bureau dans leurs démarches en ligne, mais également dans la compréhension des documents, la constitution de dossiers simples, la création de comptes, etc..

La Poste met à disposition un équipement numérique composé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scan, ainsi que d'une connexion gratuite à internet et au Wifi.

AGENDA



AGENDA 2021

La crise sanitaire ne nous permet pas de vous communiquer des informations très précises sur les évènements qui se dérouleront au cours du 1^{er} semestre.

JANVIER

Dimanche 24 : 11h30 vœux de la municipalité à la Maison des Associations, si le contexte sanitaire nous le permet. Nous accueillerons ce jour-là les nouveaux arrivants

FÉVRIER



Samedi 27 : 720^{ème} ROMARIN

MARS

5^{ème} édition de la bourse au matériel de pêche à la Salle Omnisport
Goûter des aînés : la date et le programme seront communiqués dans les semaines à venir pour tenir compte des informations COVID

MAI



Vide-grenier
Fête MJC de l'Autan (Dourgne, Massaguel, Verdalle)

JUIN

Fête de la Musique



En passant sur la route de Dourgne, vous pouvez apercevoir d'un côté le monastère des frères d'En Calcat, de l'autre celui des sœurs de sainte Scholastique. Certains d'entre vous connaissent et fréquentent peut-être notre boutique. Celle-ci est ouverte pour les fêtes de fin d'année.

MAIS DE QUOI VIVONS-NOUS, ET QUELLES SONT NOS ACTIVITÉS ?

Car il n'y a pas que le magasin pour nous faire vivre. Nous disposons de plusieurs ateliers :

- un atelier de confection d'articles religieux : aubes, chasubles, nappes d'autel. Ces derniers temps nous nous sommes reconverties ponctuellement à la confection de masques !

- un atelier de céramique d'art. Sr Mercédès y crée des pièces en terre chamottée, retables, statues, statuettes, bas-reliefs ...

- un atelier de crèches et de statuettes fabriquées à partir d'originaux moulés et multipliés ;

- un atelier de reliure de livres et de registres.

A ceci, il faut ajouter de petites activités, des produits vendus essentiellement à la boutique : plats et carreaux décorés, cartes postales, tisanes...

Ces ateliers ont évolué avec le temps et selon les compétences des sœurs, le contexte économique et la demande.

Les sœurs de sainte Scholastique



Abbaye Sainte Scholastique
81110 Dourgne
Tel : 05 63 50 31 32
Fax : 05 63 50 12 18
Abbaye@benedictines-dourgne.org



ADAR Dourgne vous aide à rester chez vous

Depuis plus de 50 ans, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ADAR DE DOURGNE, vous soutient dans la réalisation de vos tâches quotidiennes que ce soit de façon ponctuelle, dans le cadre d'un retour après hospitalisation par exemple ou à plus long terme, dans une logique domiciliaire du bien vieillir en bonne santé à la maison . L'Association Loi 1901, certifiée par l'AFNOR (Services aux Personnes à Domicile NF311) fonctionne dans le cadre d'un agrément délivré par le Préfet du Tarn, d'une autorisation délivrée par le Conseil Départemental du Tarn, d'un conventionnement avec le Conseil Départemental de la Haute Garonne. Également conventionnée avec les caisses de retraites, les mutuelles, acceptant les CESU pré financés, les prestations de l'ADAR DE DOURGNE donnent droit aux déductions fiscales prévues par la loi.

Que ce soit en service prestataire et (ou) en service mandataire, nos équipes qualifiées, s'engagent à fournir aux personnes aidées de tout âge, les services suivants :

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette et l'habillage
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnements véhiculés aux courses et rendez-vous médicaux...
- Entretien du logement
- Repassage
- Écoute et soutien
- Garde de jour et de nuit
- Garde des enfants

EN 2019,

109 aides à domicile sont intervenues auprès de 500 bénéficiaires sur les secteurs de Dourgne, Verdalle, Massaguel, Arfons, Soual, Viviers, Sorèze, Les Cammazes, Revel.

71 500 heures ont ainsi été effectuées, avec un taux de satisfaction de plus de 98%.



Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de : 9h00 à 12h00 et de 14h00 17h00, au 6 Les Promenades 81 110 DOURGNE. Vous pouvez également nous contacter par mail adar.dourgne@wanadoo.fr ou en laissant un message sur notre site internet www.adar-dourgne.fr

LES AMIS DE LA MONTAGNARIÉ



Et oui, c'était en 2019 ...
Cette année, COVID oblige,
nous n'avons pas pu faire
notre traditionnel loto de Noël.
Nous espérons retrouver cette
année toutes nos activités.
Toute l'équipe des Amis de la
Montagnarié vous souhaite une
bonne année 2021.
Prenez soin de vous !

Contact :
lesamisdelaMontagnarie@hotmail.fr

LA VIE AUX ARCADES

Notre maison de retraite traverse une période difficile, ayant été touchée par la Covid 19 : des résidents nous ont quittés, d'autres sont encore fatigués, mais l'équipe soignante se mobilise pour adoucir les journées, accompagner chacune et chacun.

Les animations continuent à un rythme différent, la cuisine mijote de bons petits plats, les sorties sont possibles dès que le soleil se montre pour reprendre des forces. L'épidémie a touché ailleurs des familles ; les résidents, au cours de leur vie, ont traversé des deuils, des conflits, des épreuves et ont ensuite continué à vivre et à avancer, portés par leurs proches.

Les fêtes de Noël sont passées et nous espérons vivement que ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas, en musique, comme avant, pour célébrer l'entraide et la fraternité.

L'hiver s'installe et nous savons qu'au printemps la vie renaîtra et comme dit une résidente allée se promener récemment :

« le soleil, c'est la vie ! »



AR.COM

2020, une année sans fête du 14 juillet, un vide grenier au mois de mai annulé, relancé à la rentrée et de nouveau annulé face aux obligations générées par la situation sanitaire. Seul évènement qui ait réussi à se glisser durant une période sans contraintes insurmontables, le Cinécran samedi 22 août. Un temps clément, une température agréable pour cette soirée sur la Place de Promenades, environ 70 spectateurs pour voir ou revoir «Le fils à Jo», un premier essai qui sera reconduit en 2021.

Fin d'année, l'Ar.Com glisse vers un endormissement, les perspectives gouvernementales sont peu favorables pour envisager une fête ou tout simplement nous retrouver sur un lieu public. Début 2020, l'Ar.Com avait invité les Dourgnols à partager un moment de convivialité autour d'un vin ou chocolat chaud ; 2021, se souhaiter les vœux courant juin, pourquoi pas, mais le vin ou le chocolat risque d'être rance !!

Comme beaucoup d'autres associations, l'Ar.Com souhaite rapidement tourner la page 2020 et sauter en 2021 pour retrouver cette ambiance d'un vide grenier ou d'une soirée tapas en musique.

BONNE ANNÉE À TOUS..



CLUB DES AÎNÉS RURAUX DE DOURGNE



Comme de nombreuses associations, notre club a dû cesser toute activité depuis plusieurs mois mais ce n'est pas pour autant que nous oublions nos adhérents. Ainsi, bien que le «repas des 80 ans» n'ait pu avoir lieu, l'unique nouvelle octogénaire a reçu un coffret cadeau de douceurs et une fleur de la part du club. De même, chaque adhérent a pu se régaler d'un panier gourmand de Noël qui ne remplace pas la convivialité d'un repas mais a adouci, nous l'espérons, cette période particulière.

Dans l'attente de nous retrouver le mardi pour nos lotos, repas ou, tout simplement, nos jeux de société à la Maison des Associations, nous souhaitons pour tous que l'année 2021 soit la plus paisible possible.

Pour tout renseignement
concernant le club, adressez-vous
à Lorenzina BOAGLIO
au 06 71 56 77 58



DÉCOUVRIR UNE AUTHENTIQUE CLASSE DE 1900 ?

C'est possible grâce à l'Association Dourgne Patrimoine (ADP). L'idée de reconstituer cette classe est venue après avoir découvert du mobilier et de nombreux objets scolaires dans le grenier de ce qui a été l'ancienne école des filles du village, aujourd'hui la Poste.

Grâce à ces éléments, restaurés et aménagés comme à l'époque, le visiteur fait un voyage dans le temps, émouvant et instructif. Des visites gratuites sur rendez-vous peuvent être proposées aux particuliers, aux écoles ou aux associations. En plus de cette classe, l'association organise des expositions temporaires mettant en valeur différents thèmes, comme les commerçants, les artisans, l'art religieux, les personnages célèbres ou les photos scolaires. Elle est également à l'origine d'initiatives permettant d'honorer des Dourgnols. Une plaque posée sur le monument aux morts avec les noms des douze moines d'En Calcat tués lors de la Guerre 14-18 a été mise en place par l'ADP, ainsi qu'une autre sur la maison natale de Daniel Lys, expert mondial en textes bibliques.

On l'a compris, cette association s'est donné pour objectif de sauvegarder, de mettre en valeur tout ce qui touche au patrimoine matériel et immatériel du village. Pour rejoindre l'association et ainsi participer à ses activités, contacter les responsables :

BIBLIOTHEQUE DE L'AUTAN

Où sommes-nous ? 11 Avenue du Maquis sous les Arcades à Dourgne. Petit endroit, grand par son accueil et un choix très intéressant pour les grands et les petits : livres divers, CD et DVD.

La Bibliothèque est ouverte le mercredi matin de 9h30 à 11h et le vendredi de 16h à 18h. Crèche, Centre de Loisirs et Ecoles viennent à des heures déterminées avec les responsables. Elle travaille en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Tarn et le Conseil Général du Tarn

Pour les Adhérents, notre association demande une fois par an une cotisation de 12€ par famille avec possibilité de prendre 3 livres, 3 CD ou DVD par personne au foyer.

Pendant le confinement la Bibliothèque est fermée mais nous espérons reprendre rapidement suivant les instructions du Gouvernement.

A bientôt, venez nous voir tout simplement.

LES EQUIPES de la Bibliothèque.

Bernard Lagarde 06 27 35 61 72
Isabelle Montagné 07 69 79 87 74

COLLECTIF RÉFUGIÉS DOURGNE

Après Angelina et Bintou, petites ivoiriennes, puis Yahya et Youssef, adolescents syriens, Aïcha et Majd, 6 et 4 ans, vont être accueillis par le Collectif Réfugiés Dourgne. Bientôt, ils fréquenteront l'école, après avoir passé leurs premières années d'existence dans un camp de réfugiés au Liban.

Leur venue en France est organisée par un couloir humanitaire ; ensuite, hébergés dans un logement appartenant aux moniales et épaulés au quotidien par le Collectif, ils pourront enfin se poser dans une vraie maison, connaître la vie insouciante des enfants de leur âge.

C'est toute une chaîne de solidarité qui doit se mettre en place pour accueillir ainsi une famille et, plus il y a de maillons, plus la chaîne est belle.

Si vous souhaitez devenir un de ces maillons, vous informer sur le Collectif, contactez-nous au 06 83 37 04 75 (Chantal Pascal) ou au 05 63 74 13 59 (Gisèle Hernandez)



DU NOUVEAU À SAINT-VINCENT DE PAUL



Comme d'habitude, nous continuons à accompagner des personnes seules et des familles en difficulté les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredis du mois de 13h30 à 15h30.

De plus, à partir de janvier 2021, nous ouvrirons au public un «vestiaire» (prix du vêtement 2€) et un bazar très achalandé tous les 1^{ers} vendredis du mois de 16h à 18h. Cela vous permettra ainsi de participer à une économie solidaire tant souhaitée par les temps difficiles que nous traversons.

Contact :
La Mijoule (En Calcat)
Chantal PASCAL
06 83 37 04 75
05 63 74 17 77



L'Atelier photo de la MJC de DOURGNE a connu, cet été, une activité soutenue avec l'organisation et l'animation d'expositions très réussies (sélection de nos meilleurs clichés de l'année, hommage à Pascal LAUR).

Elles ont accueilli, comme chaque année, de nombreux visiteurs. Aujourd'hui, en cette période de fortes contraintes dues aux circonstances sanitaires, l'Atelier photo continue ses activités : grâce à l'existence de notre site internet (photomjcdourgne.piwigo.com), nous organisons de petits concours amicaux qui stimulent notre créativité et nos échanges. Ces challenges, d'une durée de 15 jours, proposent à nos adhérents de publier, sur notre site et sur un thème donné, leurs meilleures photos.

Ensuite, chacun peut voter pour les photos qu'il préfère parmi celles de ses collègues.

Pour chaque challenge les 3 meilleures photos sont sélectionnées pour notre prochaine exposition estivale.

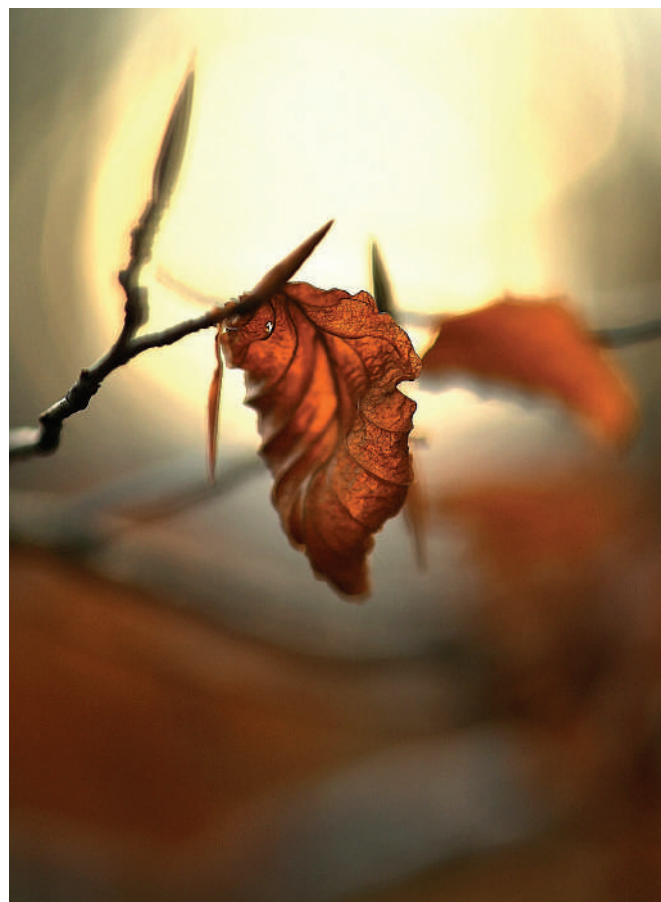
Le premier challenge s'est déroulé du 1^{er} au 15 novembre.

Le thème était : «Feuilles d'automne».

Près de 50 photos ont été réalisées en 15 jours.

Les votes des photographes ont déterminé le palmarès : **Philippe Vauchelle, Claude Rosenthal et Patrick Cabrol** sont montés brillamment sur le podium.

Les challenges suivants ont eu lieu : du 16 au 29 novembre, thème «l'EAU dans tous ses états», puis du 30 novembre au 13 décembre, thème «photos créatives».



Nous vous invitons à parcourir notre site : photomjcdourgne.piwigo.com



LES 6COM@PRESSÉS

Une année théâtre à oublier, les différentes dates ont été annulées ou se sont perdues dans les méandres du confinement.

La troupe a essayé de garder le contact entre les différents membres. Là encore, le confinement use et abuse d'un pouvoir d'éloignement qui met à mal le plaisir d'une répétition et l'envie de jouer. Mars 2021, Les 6com@pressés doivent jouer à la MJC des Salvages, seule date encore maintenue à ce jour.

Pour demain, la troupe va reprendre les répétitions de la pièce «A quelle heure on ment», jouée une seule fois à ce jour et se fixe déjà de monter une nouvelle pièce pour fin 2021 et 2022. Dans cet objectif, Les 6com@pressés recherchent des bénévoles aimant le théâtre et prêts à s'investir dans la technique et plus si affinité. (Contact : MJC Dougne) A bientôt et retrouvons vite ce que Louis JOUVET disait du théâtre et dont un virus nous prive pour partie ...

«Le théâtre, c'est un domaine où les êtres et les choses touchent enfin à la liberté»

DO TENNIS **DOUGNE OLYMPIQUE TENNIS**

Même si la crise sanitaire nous oblige à suspendre nos activités, le DO tennis poursuivra sa mission de rendre le tennis accessible à tous dès que cela sera à nouveau possible .N'hésitez pas à nous rejoindre

DOUGNE OLYMPIQUE TENNIS

REJOIGNEZ NOUS

Club familial et convivial

Informations & inscriptions
dourgneolympiquetennis@gmail.com
06.18.02.15.04 - PETIT Evelyne

Cours, activités et compétitions toute l'année de 3 à 99 ans !



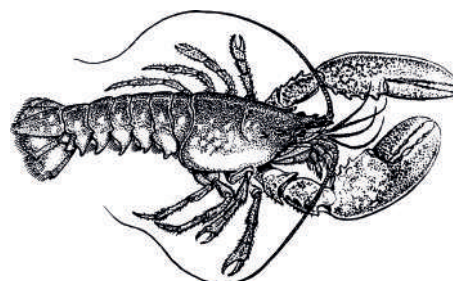
INAUGURATION D'UN PANNEAU DE SENSIBILISATION INSTALLÉ SUR LE MELZIC

Le Melzic est un petit affluent du Sor qui s'écoule sur la commune de Dourgne et qui fait partie intégrante du site Natura 2000 «Montagne Noire occidentale», géré par le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. En début d'année, la Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a collaboré avec la Mairie de Dourgne pour mettre en place un panneau d'information sur le site de la Chapelle du Mognès : l'objectif étant d'informer les nombreux promeneurs et touristes sur la richesse en termes de biodiversité et la fragilité de ce site.

Il est donc important de ne pas piétiner dans l'eau, car cela causerait des dommages aux différentes espèces présentes, pour certaines devenues très rares par ailleurs, comme l'écrevisse à pattes blanches. Celle-ci est devenue tellement rare qu'elle est interdite à la pêche dans le département. Attention donc à ne pas la confondre avec les espèces d'écrevisses américaines, qui sont, elles, invasives.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui viendront visiter le site, pour le soin qu'ils prendront à protéger le ruisseau du Melzic et de ses «habitants»

Lundi 26 octobre, tous les partenaires se sont réunis pour inaugurer l'installation du panneau de sensibilisation.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ÉCREVISSSES SUR NOTRE SITE INTERNET :

www.pechetarn.fr/la-faunaequatique-du-tarn.php#ecrevisses

Ouvrez l'œil !

VOUS AVEZ DE LA CHANCE...
L'ENDROIT DANS LEQUEL VOUS VOUS
TROUVEZ EST EXCEPTIONNEL !



Vous êtes ici
sur le ruisseau
du Melzic, dans
le Parc naturel
régional du Haut-Languedoc,
au cœur d'un site remar-
quable et fragile, classé
Natura 2000.

Ce site « Montagne Noire
occidentale » s'étend
sur le versant ouest, des
Cammazes à Massaguel.

Il est reconnu au niveau
Européen pour la rareté des
espèces sauvages animales
et végétales qui y vivent.

Le saviez-vous ?

Protégeons cette
écrevisse !



L'Écrevisse à pattes blanches

L'Écrevisse à pattes blanches est
la seule espèce d'écrevisse au-
tochtone dans le département
du Tarn. Sa pêche est aujourd'hui
interdite pour la protéger car
ses populations se raréfient.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Taille de l'individu adulte : 12 cm
Pinces blanches en-dessous
Rostre (partie supérieure de la tête)
triangulaire



La Truite fario

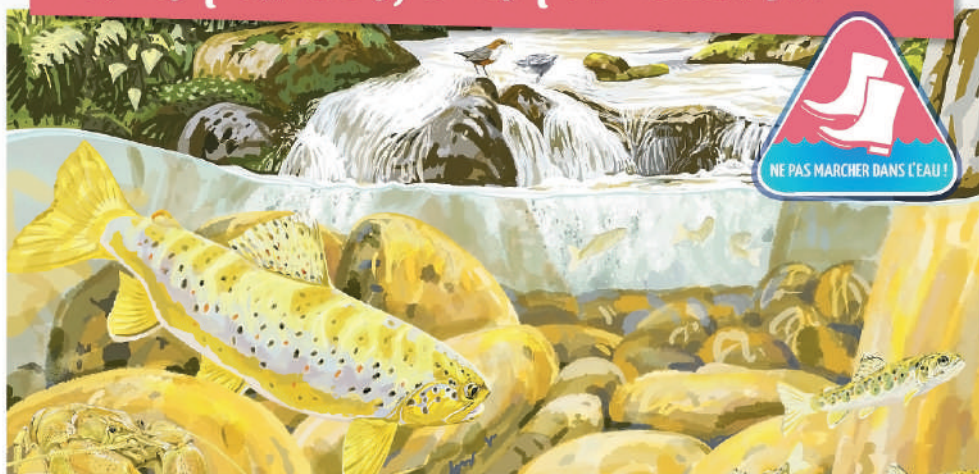
MILIEU NATUREL ET DÉCOUVERTE

Les ruisseaux qui descendent de la Montagne Noire vont alimenter
la rivière Sor. Ils sont classés en 1^{ère} catégorie piscicole car ils abritent
l'espèce emblématique Truite fario. Ce classement permet de fermer
la pêche en hiver pour qu'elle puisse se reproduire tranquillement.
La Truite est souvent le seul poisson à vivre près des sources, mais
plus en aval elle peut être accompagnée du Vairon, du Goujon ou de
la Loche franche.

Les vairons vivent
en groupe



Amis pêcheurs, amis promeneurs...



Le ruisseau est fragile et sensible aux perturbations. La pêche y est autorisée
**mais nous vous remercions de ne pas marcher dans le cours d'eau
afin de préserver les espèces qui y vivent.**

Attention ! N'introduisez pas de nouvelles espèces animales dans le cours d'eau,
que ce soit poissons ou écrevisses. Leur présence met gravement en danger
les espèces autochtones et perturbe la vie de la rivière. Plusieurs de ces nou-
velles espèces sont aujourd'hui classées « *Espèces Exotiques Envahissantes* »
et leur transport et leur détention sont interdits par la loi.

Plus d'informations sur www.pechetarn.fr.



Les «décharges sauvages» sont interdites. On appelle décharge, tout dépôt sans autorisation d'objets en milieu urbain ou naturel.

Ce genre de pratique vous expose à une amende allant jusqu'à 1500€ (articles L541.1.1 et L.541.3 D du Code de l'Environnement, ainsi que l'article 2212.2 du Code Général des Collectivités).

Des colonnes à verre, des bacs jaunes pour le tri et des bacs noirs destinés aux ordures ménagères sont à la disposition des habitants, auxquels revient l'obligation d'être attentifs aux consignes de tri. Il est interdit d'y déposer de l'électroménager, des matelas, des textiles... ! Tous ces objets doivent être déposés dans un lieu approprié comme la déchèterie. A ce moment-là, ils pourront poursuivre leur route vers leur exutoire final et être recyclés. Aidez-nous à conserver ces lieux dans l'état de propreté dans lequel vous les avez trouvés !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Un service de collecte des encombrants en porte à porte existe sous deux modalités :

- un service gratuit, sur appel et inscription, qui intervient sur l'ensemble du territoire dans un délai d'un mois environ lors d'une tournée spéciale organisée dès que nous avons plusieurs demandes émanant du même secteur ;

- un service payant, sur rendez-vous, qui répond aux besoins d'usagers qui ne pourraient pas attendre le passage de la collecte gratuite.

LES VÉGÉTAUX : BROYONS-LES POUR LES VALORISER !

Il existe des alternatives à l'apport des déchets verts en déchèterie. Bien entendu, il est interdit de déposer des déchets verts dans les bacs à ordures ménagères.

Que peut-on faire ?

Pour une grande partie (herbe, petits branchages) : le mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe) et le compostage sont de très bonnes solutions. Pour les branches un peu plus grosses ou en plus grande quantité, le broyage est la solution adaptée. Pour vous faciliter la mise en œuvre de ces bonnes pratiques, le SIPOM a sollicité l'aide de l'ADEME pour l'acquisition d'un broyeur thermique à déchets verts. Les particuliers souhaitant bénéficier de ce service doivent contacter le SIPOM au 05 62 71 22 83.

Que faire du broyat ?

Du paillage. Ce procédé protège parfaitement la couche superficielle du sol, riche en humus et parfois fragile : il prévient le phénomène de battance, c'est à dire la formation d'une croûte sur la terre nue, soumise à des pluies ou des arrosages importants.

Où le mettre ? Vous pouvez pailler dans votre jardin, votre potager, votre verger : au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, au pied des rosiers, dans les jardinières, etc

Comment ? Étendre des couches de paillis de 3 à 5cm environ au pied des plantes, des arbustes ou des légumes après avoir désherbé. Vous pouvez pailler en début de saison de culture, en été et également en automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

Nous contacter : pour toutes informations générales (acheter un bac ou prendre rendez vous pour l'installation d'un composteur, jour de collectes,...)

Rappel horaires d'ouverture des déchèteries :

Déchèterie de Revel (ZI de la Pomme, Avenue Marie Curie, 31250 Revel): du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h50.

Déchèterie de Caraman : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Déchèterie de Puylaurens : mardi, jeudi, samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

SIPOM de Revel
19 avenue Marie-Curie
Z.I de la Pomme
31250 Revel
05 62 71 22 83

1301 – 2021

720^{ème} Romarin

Samedi 20 février : Tournée des Oranges à partir de 10h

Samedi 27 février : Fête du Romarin

Place des Promenades

Toute la journée : marché (douceurs, buvette), jeux en bois

10h00 : Ouverture du camp

11h00 : Défilé

11h30 : Danses

12h00 : Supplique à l'échevin

12h30 : Repas

De 14h00 à 18h00 : animations (saynète, dressage de chiens, danses occitanes, initiation à l'escrime, tir à l'arc, danses enfantines, catapulte à bonbons, jonglerie de feu)

14h30 : rassemblement pour le départ vers

L'Abbaye d'En Calcat

De 15h00 à 16h00 : saynète, danses, chants





Meilleurs Vœux
2021

